

QUESTIONNAIRE

1. De nombreuses familles à Genève éprouvent des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle.
 - a) Diriez-vous que c'est une problématique politique majeure à Genève ? Pour quelles raisons ?

Majeure. Ce sont encore trop souvent les femmes qui s'occupent du care et renoncent à une vie professionnelle pour prendre soin de la famille, cela crée des inégalités. Le fait d'avoir des enfants péjore les plus précaires et crée des situations aggravées de précarité sociale. L'accès inégal d'accès aux accueils extrascolaire peut mettre en danger l'intégration et le développement des enfants.
 - b) Quelles mesures proposeriez-vous pour aider les familles genevoises à concilier vie familiale et vie professionnelle ?

Congé paternité. Augmentation du nombre de places de crèches. Augmentation des places dans les structures d'accueil extrafamilial à prestations élargies.

2. L'Etat genevois offre des prestations de soutien à la famille (notamment les prestations complémentaires familiales, les bourses d'études et les demandes d'allocation de logement)
 - a) Quels sont, selon vous, les obstacles qui empêchent certaines familles à Genève d'accéder à de telles prestations ?

Connaissance de ces aides. Information. Niveau des barèmes.
 - b) Quelles mesures proposeriez-vous pour améliorer l'accès des familles genevoises aux prestations de soutien à la famille ?

Meilleure information et coordination des différents acteurs dans ce domaine.

3. Imaginons la mise sur pied par l'Etat d'un Secrétariat à la famille (secrétariat intégré à un département du Conseil d'Etat).
 - a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?

Idéalement : meilleure information et coordination des différents acteurs de ce domaine. Centralité des informations.
 - b) Quels en seraient les désavantages ?

L'éventuel poids de la structure. Au détriment de quel autres postes ce secrétariat serait-il décidé si la droite encore majoritaire actuellement au GC ne se résout pas à augmenter les ressources ?

4. Et maintenant la mise sur pied par l'Etat d'un Observatoire des familles ayant pour objectif d'étudier la situation des familles à Genève et leur évolution (outil mis sur pied par le Conseil d'Etat, qui travaillerait avec l'Université en lien avec les associations).
 - a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?

Disposer d'une information objective, factuelle, chiffrée sur la situation des familles. Mise à disposition de ces informations aux acteurs de ce domaine.

- b) Quels en seraient les désavantages ?
Comment passe-t-on de l'étude à la mise en œuvre des recommandations (opérationnalité) et s'assure-t-on de leur caractère effectif.
5. Et pour finir, parlons "politique familiale" dans le canton de Genève.
- a) Quelles sont, selon vous, les mesures actuelles qui définissent le mieux la politique familiale dans le canton de Genève ?
Augmentation des places de crèche grâce au travail des communes.
- b) Quelles sont les mesures que vous préconiserez pour la développer ?
Augmenter les places en crèches, en espaces de vie enfantine (EVE) ou jardins d'enfants, et dans les diverses structures d'accueil en place.
Mettre en place une véritable politique du temps partiel pour les hommes et un congé paternité. Renforcer l'égalité salariale et le renforcement de l'accessibilité pour les femmes à des postes à responsabilité.
Mise en place d'une véritable volonté pour améliorer la politique familiale dans toutes ses dimensions. Vote de budgets plus conséquents au niveau du Grand Conseil pour développer concrètement une véritable politique familiale. C'est urgent !